

AVIS AUX MEMBRES

No. 2022 – 131

Le 27 octobre 2022

Modification de la période de livraison du contrat à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 30 ans (« LGB »)

Faisant suite à l'[avis aux membres 096-22](#), la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») souhaite informer ses membres compensateurs que les modifications s'appliqueront au contrat LGB de mars 2023 et de tous les mois d'échéance subséquents, conformément à la proposition de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Il n'y aura aucune incidence sur le contrat de décembre 2022.

Comme indiqué précédemment, le contrat LGB de mars 2023 et de tous les mois d'échéance subséquents seront assujettis à ces nouvelles règles concernant la période de livraison.

La période de livraison mise à jour du LGB applicable aux contrats de mars 2023 (H23), de juin 2023 (M23) et de septembre 2023 (U23), qui est établie selon les nouvelles caractéristiques du contrat LGB, figure dans la circulaire 084-22 de la Bourse. Le tableau ci-dessous résume les modifications apportées aux normes de livraison du LGB.

Caractéristiques de période de livraison du LGB	Actuellement (applicable au contrat LGB de décembre 2022)	Nouveau (applicable au contrat LGB de mars 2023 et de tous les mois subséquents)
Jours où un participant peut présenter un avis de livraison	[...] à partir du deuxième jour ouvrable précédant le premier jour ouvrable du Mois de Livraison, jusqu'au et incluant le deuxième jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du Mois de Livraison.	[...] le dernier Jour de négociation , soit le septième jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois d'échéance.

Changements applicables

Symbole	Dernier jour de négociation	Changement de la date d'échéance		Présentation de l'avis de livraison	Date de déclaration
		Ancienne date	Nouvelle date		
LGB23MR22 (LGBH23)	Aucun changement	29 mars 2023	22 mars 2023	22 mars 2023	s. o.
LGB23JN21 (LGBM23)	Aucun changement	28 juin 2023	21 juin 2023	21 juin 2023	s. o.
LGB23SP20 (LGBU23)	Aucun changement	27 septembre 2023	20 septembre 2023	20 septembre 2023	s. o.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITATION, DE LA SALLE DES MARCHÉS ET DU SERVICE DE SUIVI DE MARCHÉ SONT AU COURANT DU CONTENU DU PRÉSENT AVIS.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché au 514 871-7871. Les membres compensateurs qui ont des questions sont priés de communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou d'écrire directement à cdcc-ops@tmx.com.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC